



Le président du Conseil électoral permanent, Me Josué Pierre-Louis a démenti dans la presse, jeudi, les informations selon lesquelles il aurait violé sexuellement l'une de ses assistantes, en début de semaine.

Lors d'une conférence de presse dans un night club à Port-au-Prince, [l'ancien ministre de la justice Josué Pierre- Louis](#)

– accompagné de ses avocats constitués de Me Reynold Georges et Me Camille Leblanc – a clamé haut et fort son innocence dans l'affaire lui opposant à Marie Daniel Bernadin.

« C'est faux et archi faux ce qui se dit dans la presse. Je n'ai rien à voir dans cette affaire [...]», a déclaré Me. Pierre-Louis, devant les caméras des télévisions.

Le lundi 26 novembre, Marie Daniel Bernadin, 27 ans, qui travaillait comme secrétaire particulier de Me Pierre-Louis au Conseil électoral permanent, s'est présentée comme une [vic time de violence sexuelle et d'agression physique](#) de la part de ce dernier.

Elle a dénoncé son présumé agresseur par devant des organisations de défense des droits de la femme et a déposé une plainte formelle au Parquet de Port-au-Prince contre Me Pierre-Louis.

Visiblement affecté, Josué Pierre-Louis, ancien secrétaire général du Palais présidentiel, a indexé un secteur, qu'il n'a pas identifié, qui selon lui chercherait à le déstabiliser, à tout prix.

« Les adversaires peuvent vous attaquer sur tous les points. Je ne voulais pas parler de cette affaire pour protéger l'intégrité de la fille. C'est une amie intime, une amie personnelle. Je ne sais pas pourquoi elle a accepté de s'impliquer dans une telle chose », a témoigné Josué Pierre-Louis.

Ne voulant pas répondre aux questions des journalistes, Me Pierre-Louis a précisé que Marie Daniel Bernadin qu'il a considéré comme sa petite amie lui a espionné.

« C'est de la méchanceté pure et simple », a dit Josué Pierre-Louis qui a indiqué que, lui aussi, a déposé une plainte formelle au Parquet de Port-au-Prince, le lundi 26 novembre, contre son accusatrice.

Il a indiqué que cette dernière n'était pas une employé du Conseil électoral permanent : « c'est à cause de notre relation [intime] qu'elle a été toujours à mon bureau ».

Dans un [communiqué](#) de presse rendu public le 27 novembre, la Solidarite Fanm Ayisyèn (SOFA) et le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH) ont réclamé des autorités concernées "une intervention cèlebre sur ce dossier pour que justice soit rendue à la victime".

Sylvestre Fils Dorcilus

Haïti-Justice : Accusé de viol, Me. Josué Pierre-Louis clame son innocence devant la presse

Écrit par SFD/HPN

Jeudi, 29 Novembre 2012 14:11

dsylvestrefils@yahoo.fr

Suivez-moi sur twitter : [@sfdorcilus](https://twitter.com/sfdorcilus)